

L'hôpital du troisième millénaire



La stérilisation centrale de l'établissement, zone de grande hygiène, est revêtue de carrelage en sol et en mur.



Mireille Chevigné,
Directeur adjoint du
Centre Hospitalier
du Pays d'Aix

“ Le cahier des charges initial prévoyait que les chambres et circulations des services de soins et d'hospitalisation seraient revêtues de sols souples. Nous avons l'expérience d'un bâtiment précédent. Les sols souples, pourtant changés plusieurs fois, y avaient très mal vieillis. Nous avons répondu au vœu des personnels soignants qui préféraient les revêtements céramiques. Après trois années d'activité, tout le monde trouve énormément d'avantages aux sols carrelés. ”

Les travaux d'extension et d'aménagement menés au Centre Hospitalier du Pays d'Aix à Aix-en-Provence (13) représentent la plus grosse opération hospitalière récente réalisée en région PACA. Les systèmes céramiques y sont très largement représentés, tant dans les zones d'hébergement des patients que dans les locaux réputés sensibles. Un parti pris motivé par la direction de l'établissement qui, dès 1989, a associé son personnel soignant à la réflexion ayant abouti à la construction de l'aile Jacques de la Roque.

Trois ans de travaux ont été nécessaires pour équiper l'établissement, inclus dans l'agglomération urbaine, d'un nouveau bâtiment. Inaugurée à la fin de 1997, l'aile Jacques de la Roque est composée de 2 parties de 4 niveaux. D'une part, véritable poumon de l'hôpital, le plateau technique regroupe plusieurs services. Cette partie triangulaire de

l'établissement s'insère au cœur de l'ensemble hospitalier. D'autre part, en avant de ce plateau technique, l'hébergement des patients, installé dans un bâtiment linéaire, comporte 4 modules carrés similaires, de style architectural résolument méditerranéen.

Le Centre Hospitalier du Pays d'Aix incarne l'hôpital du troisième millénaire. Il intègre une prise en compte plus importante de l'individu en concrétisant le " mieux-vivre l'hôpital ". Les conditions d'hospitalisation sur le plan hôtelier ont été améliorées et la sécurité accrue par la qualité du plateau technique.

Plusieurs critères ont présidé au choix des matériaux : les contraintes techniques et architecturales du lieu, l'absolue nécessité de pérennité et l'optimisation des coûts d'entretien et de fonctionnement.

Les systèmes céramiques, présents dans toute l'aile Jacques de la Roque, contribuent à atteindre les objectifs ambitieux que Maître d'ouvrage et Maîtres d'œuvre s'étaient fixés. ●

Mireille Chevigné peut se prévaloir d'une solide expérience du monde hospitalier : après le CH d'Arles et les Hospices civils de Beaune, elle est aujourd'hui directeur adjoint du Centre Hospitalier du Pays d'Aix. Elle exprime ici son opinion quant aux systèmes céramiques, appliqués au domaine de la santé.

Carrelage
céramique et
joints époxy
pour les salles
d'opération.



Radiographie d'un hôpital...

- **Le Centre Hospitalier du Pays d'Aix compte 804 lits et places** (589 lits de court séjour - médecine, chirurgie, obstétrique ; 81 lits de moyen séjour - rééducation et moyen séjour personnes âgées ; 134 lits de long séjour)
- **Surface totale du plateau technique, incluant les circulations : 13 800 m²**
- **Activité** : zone desservie : 340 000 habitants. 1 572 agents travaillant à plein temps ou à temps partiel dont 75 % de personnel soignant et médico-technique, 13 % de personnel administratif et 12 % de personnel technique et ouvrier. 243 médecins. Plus de 60 000 entrées par an et 126 000 consultants. 130 admissions quotidiennes dans le service des Urgences

Comment les nouveaux bâtiments de l'hôpital ont-ils été conçus ?

Ils sont le fruit d'une concertation étroite entre les architectes, les médecins et le personnel. Notre objectif était de concevoir l'hôpital de demain, c'est-à-dire un bâtiment moderne et fonctionnel pour nos équipes, pouvant s'adapter aux évolutions permanentes d'un service hospitalier et offrant un cadre de vie plus agréable pour nos patients. Devant la complexité de ce programme, partager l'expérience de chacun était indispensable. Après 3 années d'exercice, nous avons le recul suffisant pour tirer les conclusions des choix que nous avons faits.

Comment les revêtements de sol dans l'aile Jacques de la Roque ont-ils été traités ?

Toutes les zones, y compris les plus stériles, comme les salles d'opération, sont revêtues de carrelage. Cette volonté de chacun d'équiper le bâtiment de sols carrelés s'est affichée très nettement dès le départ... et ce, malgré les *a priori* que nous pouvions ressentir à l'égard de l'hygiène et des joints entre carreaux.

Les salles de soins ne nous préoccupaient pas particulièrement. Il s'agissait plutôt du bloc opératoire et de la stérilisation centrale où les sols ne sont pas sensés présenter de joints... en tout cas, pas de joints poreux. La solution, dans ces zones, a été de remplir les joints à l'aide de mortier à base de résine époxy.

Nous avons également envisagé le bruit que pourraient générer les roues de chariots sur ce type de matériau. Sur ce dernier point, nous avons compris qu'il fallait être vigilant quant à la nature des roues du matériel.

Finalement, je dirais que lorsque l'on fait le rapport avantages / inconvénients, nous sommes très satisfaits de la qualité des sols et de leur résistance.

Votre préoccupation quant à l'hygiène était-elle fondée ?

Bien entendu, dans l'univers hospitalier la préoccupation de l'hygiène est fondamentale. La qualité des sols céramiques et des joints mis en œuvre nous a permis de répondre en tous points aux besoins qui étaient formulés.



Les systèmes céramiques facilitent le roulage des équipements lourds dans l'univers hospitalier.

Et celle concernant le bruit ?

Là encore, il s'agit d'un problème important pour les malades hospitalisés, qui ne doit pas être négligé. Néanmoins, en adaptant le matériel roulant et les chaussures du personnel à ce type de sol, on peut considérer que le résultat est très satisfaisant et, en tout état de cause, les avantages procurés au titre de la propreté et de la durabilité sont nettement plus importants que les éventuelles nuisances dues au bruit.

Quelles étaient les motivations du personnel soignant pour préférer le carrelage en bloc opératoire ?

Il y a eu débat sur ce sujet car le personnel était en faveur du carrelage, contrairement aux hygiénistes qui préféraient le sol souple. Le problème avec le sol souple, c'est qu'il s'abîme énormément. En bloc opératoire, le matériel véhiculé est très, très lourd. Toutes les tables d'opération sont aujourd'hui mobiles : elles vont chercher le patient à l'entrée du bloc et le ramène en salle de réveil. Il y a aussi les amplis de brillance et tous les gros appareils de radio peropératoires. Sur un revêtement de sol souple, c'est encore plus difficile à manipuler. Le personnel était très sensible à cela. Cela était également valable pour les circulations où il s'agit de véhiculer les brancards, et les chambres de patients où nous avons

choisi des lits ultramodernes et très confortables, mais aussi assez lourds.

Et les murs, comment sont-ils habillés ?

Il y a aussi beaucoup de carrelage, notamment en stérilisation centrale et en hébergement. Par souci de bien-être et de qualité d'accueil, chaque chambre de patient est équipée d'une salle d'eau qui, à quelques détails près, pourrait être celle d'un hôtel. Je ne voulais pas de ces systèmes monoblocs que l'on trouve aujourd'hui, où les patients vont aux toilettes les pieds dans l'eau, où il y a une bonde centrale. Je trouve cela épouvantable. Les salles d'eau sont carrelées en sol comme en mur : derrière le lavabo et les toilettes, sur ►

Composition du plateau technique :

- **Pharmacie** (2 100 m²) : locaux de stockage, salle équipée de 2 automates de distribution, centrale de fabrication des produits injectables
- **Stérilisation centrale** (600 m²)
- **Antenne de l'Établissement de Transfusion Sanguine** (300 m²)
- **Service des Urgences générales et psychiatriques** (3 000 m²) : 2 salles de déchocage pour urgences vitales, 1 salle d'opération, 12 salles d'examen et de soins, 1 salle de radiologie numérisée, 4 chambres, 6 box de surveillance continue, 1 centre d'accueil et de traitement psychiatrique
- **Bloc opératoire central et service d'anesthésie** (2 300 m²) : 11 salles d'opération, 1 salle de surveillance post-interventionnelle de 18 places
- **Services de réanimation et de surveillance continue** (1 800 m²) : 10 chambres individuelles pour chaque service



Chaque chambre de patient intègre une salle d'eau entièrement carrelée.

Les sols des douches sont revêtus de carreaux antidérapants de petit format.



Dans les circulations, de dimensions réduites, les sols carrelés facilitent le travail des brancardiers.

les parois de la douche et son plan horizontal... Partout. Nous sommes satisfaits, nous n'avons jamais eu de problème depuis.

Vous êtes aussi gestionnaire. Voyez-vous une différence entre le coût d'entretien d'un sol souple et celui d'un revêtement carrelé ?

Je ne peux pas vous répondre de façon aussi précise... Nos anciens bâtiments sont encore équipés de sols souples. Nous avons donc un élément de comparaison. Ce que je peux dire, c'est qu'à mise en œuvre de moyens financiers équivalents et à technique appropriée à la nature du revêtement, la propreté du sol céramique est bien supérieure. Peut-être qu'avec des moyens plus importants, nous arriverions à un rendu identique avec un sol souple... Nous n'avons pas étudié un coût d'entretien différent ; nous avons constaté, pour un coût identique, un résultat différent, supérieur en carrelage. Certains ont tenté de nous convaincre que l'on pouvait obtenir de bons résultats avec du sol souple, mais un problème reste rédhibitoire : la population hospitalière est très mal éduquée et fume partout. Aujourd'hui, aucun sol souple ne m'a convaincue sur l'aspect propreté. ●

Les intervenants

Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier du Pays d'Aix, Aix-en-Provence (13)

Maîtres d'œuvre : Groupe 6 Architectes, Grenoble (38) (mandataire) – Agence RCT Architectes Associés, Aix-en-Provence (13) – M. Bonnier, architecte, Aix-en-Provence (13) – Mediteg BET, Marseille (13)

Assistance au Maître d'ouvrage : SCIC AMO, Marseille (13)

Contrôleur technique : Afitest, Aubagne (13)

Pilote de l'opération : SCO, Aubagne (13)



Systèmes Céramiques®

3, rue La Boétie - 75008 Paris

► N° Indigo 0 820 303 350

«Fiches d'informations générales qui ne peuvent en aucune manière remplacer une étude personnalisée adaptée à chaque cas.»
«Avant toute mise en pratique, l'utilisateur ou le lecteur doit prendre soin de s'assurer de l'actualité des informations contenues dans les présentes fiches.»

OC COM
Photos : E. Vallée